

MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET

Antananarivo, le 21 OCT 2008

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DES DOUANES

DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DE LA
LUTTE CONTRE LA FRAUDE

SERVICE DU RENSEIGNEMENT, DE LA
DOCUMENTATION ET DE L'ASSISTANCE
ADMINISTRATIVE MUTUELLE INTERNATIONALE

AVIS AU PUBLIC

N° 636 MFB/SG/DGD/D4/S43

OBJET : RAPPEL DU DELAI DE DEPOT DE LA DEMANDE DE VALEUR FOB DES ENGINES OU TRACTEURS AGRICOLES D'OCCASION IMPORTEES

Il est à rappeler aux importateurs et aux Commissionnements Agrées en Douanes que dans le cadre de la détermination de la valeur FOB des engins ou tracteurs agricoles d'occasion importés, les dispositions suivantes doivent être appliquées aux fins du traitement dans un délai raisonnable des dossiers:

- **La création et la validation du Bordereau de Suivi de Cargaison (BSC) exigible de la part de l'expéditeur étranger doivent être effectuées dès l'embarquement des marchandises à destination de Madagascar.**
 - Article 2 de la Décision n°01 MFB/SG/DGD du 23 mars 2007 portant création et validation du Bordereau de Suivi de Cargaison
- **La demande de valeur ainsi que tous les documents et toutes les informations nécessaires et conformément à l'Avis au Public n°514 MFB/SG/DGD/D4/S43 du 05/08/08 doivent être déposés ou envoyés (avec accusé de réception) à la DIVISION VALEUR ET SELECTIVITE, Immeuble Ariane 5A, Enceinte Galaxy Andraharo-Antananarivo immédiatement après la validation du Bordereau de Suivi de Cargaison(BSC).**
 - Note n°282 MFB/SG/DGD du 05/08/08 et Avis au Public n°514 MFB/SG/DGD/D4/S43 du 05/08/08

Il va de soi que, d'une part, avant d'importer des engins et tracteurs agricoles d'occasion, l'importateur doit s'assurer auprès de l'exportateur ou du vendeur l'existence de tous les éléments nécessaires dans la détermination de la valeur prévus par la Note et Avis au Public cités plus haut et, d'autre part, le retard de dépôt ou de transmission du dossier entraînera des retards de dédouanement imputables à l'importateur et/ou au Transitaire concerné.

LE CHEF DU SERVICE DU RENSEIGNEMENT,
DE LA DOCUMENTATION ET DE L'ASSISTANCE
ADMINISTRATIVE MUTUELLE INTERNATIONALE




RANDRIANELLY Herilala Augustin
Inspecteur des Douanes